

LEUR LECOQ
LEUR DU NOM

soi était Maurice
pense ne l'éclaira pas.
ra, et sans conscien-
inable injure qu'il
ette femme tant ai-

ne pour Chanlouit-
-il, que vous gar-
-sagement? Il le
il va disant partout
z bientôt sa fem-

frissonna comme
atteinte dans sa
et cependant il y
douloureux que de co-
gard dont elle ac-

abaaisser jusqu'à
dit-elle.
mer que si je soup-
at pu projeter mon
ouineau, je n'ai pas

vous apprendre
sacrifices au-dessus
aines? Soit. J'ai
assz de dévoue-
oncier à l'homme
oisi... Je ne sau-
re à en accepter

sait à tête, fou-
parole vibrante,
blime expression
arie-Anne.
revenait, il sen-
de ses soupçons,
reux pour avoir

n... balbutia-t-il,
ortaient alors les
uses de tous ces
se succédaient,
Lacheneur, les
arie-Anne! ...
ne idée de saint;
ouvé.

! s'écria-t-il, par-
ans retourner la
nuit nous au-
tière...
il s'avancait
ndre possession
et l'entraîner, el-
cul regard.

elle d'un ton de
et c'est vous,
conseil z cela.
mon frappe à
mon pauvre pé-
de désespoir et
doulours! ...

st faite autour
on abandonné,
l'abandonnerais
essais ainsi, la
us lâche des
père, châtelain
exigé de moi
ir accordé à ses
raies peut-être

extrême que
serais sortie en
meuse au bras
n'est pas le
ins, moi! ...
château d'un
eux, on ne dé-
d'un père dé-
ble. Laissez-
l'attaché l'hon-
venir paysan-
eux paysans.

trop de toute
et dites-
rait être com-
eux avec la
ir accompli...
répondre, un
sèches brisées
te.

il de Sairmeu-
mobile, appu-
chasse.

use avait peu
t de son re-
it de sa Res-
il disait.
il se préten-
i agitant les
s scènes de
t profondé-

éfendre de
le passé,
était fait une
chir.

on Persienne"
rend l'éclat
te chez tous

ABONNEMENT
Par année \$3.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.00
Edition Hebdomadaire \$1.00
Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne, \$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine 0.05
Une fois la semaine 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 50
La Société de Publicité,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 18 Juin 1886

UNE GLOIRE POUR LE CANADA

L'élevation au cardinalat de l'archevêque de Québec est un honneur qui rejillit sur tout le Canada. Les adresses de félicitations au nouveau dignitaire de l'Église du Canada arrivent de toutes parts et sont la plupart du temps accompagnées de riches et élégants cadeaux pour le nouveau cardinal.

Les journaux de Québec ne parlent que de ce grand événement qui a eu son retentissement dans toutes les parties du pays.

Il a été reçu un cablegramme de Rome annonçant le départ de Mgr O'Brien, lundi, pour le Canada, emportant avec lui la barrette de cardinal et Son Eminence le cardinal Taschereau.

A cette occasion la vieille cité de Champlain sera dans de grande réjouissances dont les fêtes jusqu'ici n'ont été que le prélude. Nous nous réjouissons de l'advenement du premier Cardinal Canadien à Québec et nous unissons nos vœux à tous ceux des catholiques du Canada pour le plus grand bonheur du nouvel élu de la Cour Pontificale. *Ad multos annos!*

ÇA ET LA

L'honorable juge Taschereau est allé à Québec rendre visite à Son Eminence le cardinal Taschereau et est revenu de suite à la capitale l'échéant.

Son Excellence le gouverneur-général, actuellement à la pêche à Matapédia, a envoyé un magnifique saumon du poids de 35 livres à Son Eminence le cardinal Taschereau.

Lady Macdonald est partie hier par le chemin de fer Pacifique Canadien, pour Regina, Territoire du Nord-Ouest; elle demeurera chez le lieutenant-gouverneur Duedney jusqu'à l'arrivée de sir John, en route pour la Colombie Anglaise.

L'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat, l'honorable M. Jules Larue, juge de la Cour Supérieure, et M. Faucher de St Maurice, président honoraire du syndicat de la presse de Québec, sont allés lundi faire visite officielle à Son Eminence le cardinal Taschereau.

La Chambre de Québec s'est ajournée jusqu'à 8 heures du soir, jeudi, par respect pour la mémoire du regretté député de Charlevoix. C'est M. Gagnon qui a proposé l'ajournement. Malgré cet ajournement cependant, il est plus que probable que le travail de la Législature seront terminés cette semaine.

La compagnie de navigation Ontario et Richelieu a pris une action de \$15,000 contre la compagnie du chemin de fer du Pacifique.

Cette action résulte de difficultés entre les compagnies du chemin de fer Toronto, Gray et Bruce et la Owen Sound Navigation Co.

Cette dernière ayant loué des bat aux de la compagnie du Richelieu, donna en paiement des billets de la Toronto, Grey et Bruce. Depuis, cette dernière compagnie ayant passé à la compagnie du Pacifique, la compagnie du Richelieu mit cette dernière en demeure de payer les dits billets. Sur son refus, MM Lacoste et Cie., avocats, ont pris des précédés.

M. P. Acer, riche exportateur d'animaux de Montréal, était hier à Ottawa et a eu une entrevue avec les officiers du département de l'Agriculture. Il dit que les bestiaux canadiens sont en grande demande cette année. Dans son commerce seulement, il a expédié au-delà de 1,000 têtes de plus durant le mois dernier, qu'à la période correspondante l'année dernière. Il a aussi expédiés 800 chevaux de plus que l'année dernière dans le même mois.

Le Conseil d'Agriculture vient de nommer M. Cassavant, député de Bagot, à la charge importante d'inspecteur des bêtes à cornes qui auront droit d'être entrées dans les registres du livre de généalogie pour la province de Québec.

Le Conseil d'Agriculture ne pouvait faire une meilleure nomination après le dévouement que M. Cassavant a toujours montré pour la classe agricole.

M. Cassavant a pour collègues MM. Couture et McEachern, médecins vétérinaires distingués.

M. Paterson, M. P. pour Essex, est à Ottawa depuis plusieurs jours. Il s'occupe activement, nous assure-t-on, de la nomination de M. le Dr Casgrain, de Windsor, comme sénateur, en remplacement de M. Benson, de Ste Catherine. On mentionne aussi sur les rangs les noms de MM. Rykart et McCallum, mais M. Casgrain semble avoir les plus grandes chances, le gouvernement paraissant comprendre qu'il est urgent qu'un sénateur Canadien soit nommé pour représenter le groupe français d'Ontario.

M. Paterson, M. P. pour Essex, est à Ottawa depuis plusieurs jours. Il s'occupe activement, nous assure-t-on, de la nomination de M. le Dr Casgrain, de Windsor, comme sénateur, en remplacement de M. Benson, de Ste Catherine. On mentionne aussi sur les rangs les noms de MM. Rykart et McCallum, mais M. Casgrain semble avoir les plus grandes chances, le gouvernement paraissant comprendre qu'il est urgent qu'un sénateur Canadien soit nommé pour représenter le groupe français d'Ontario.

Histoire pour la Saint-Jean-Baptiste

Chaque pays a ses saints... On doit les respecter... c'est par eux que nous arrivons au Paradis. Ainsi, les cordonniers y arrivent par St Crépin, les cochers par St Flacre, les charcutiers par St Antoine, les fleuristes par Ste Rose, les doreurs par St Luc, les Irlandais par St Patrick, les Canadiens par Saint Jean-Baptiste... Je ne puis jamais assister à cette fête si touchante ni manger une côtelette d'agneau aux petits pois, sans me rappeler avec plaisir l'histoire que je vais vous conter.

Il est de coutume en France, dans les bonnes familles, d'élever un jeune agneau durant le saint temps du carême pour le faire égorgé la veille du saint jour de Pâques. Il y a bien des gens qui se passent de communion, mais il y en a fort peu qui se privent du plaisir de manger un morceau d'agneau pascal. C'est si tendre, si bon, si savoureux, surtout après quarante jours de carême! Pour une année, une famille composée du père, de la mère et de l'enfant, allait s'approprier un sacrifice de l'agneau pascal. Le boucher, revêtu de son large tablier blanc, armé de son couteau, allait sacrifier l'innocente victime, quand l'enfant, un bébé de quatre ans, entouré du cou de l'agneau de ses petites mains blanches, et sécriant pleurant: *oh! non, toi pas mourir, petit frère!* Et protégeant le jeune agneau de son frère corps et lançant au boucher des regards terribles, bébé était prêt à défendre son petit protégé. Touchés par cette scène charmante, le père et la mère embrassèrent leur enfant, et cette année-là l'agneau vécut. Ah! c'est qu'ils s'aimaient bien leur bébé, voué au blanc car, par une fatalité qu'ils ne pouvaient s'expliquer, ils avaient déjà perdu, chaque année précédente, deux enfants de son âge, et ils auraient fait tous les sacrifices pour sauver celui-là... Ce que bébé fut joyeux ce jour-là est impossible à décrire. Il se promenait avec son jeune protégé, mélangéait la blancheur de sa robe à celle de sa toison, le couvrait de rubans, de fleurs, lui parlait son langage d'enfant, et l'agneau lui répondait par de petits bélements remplis de reconnaissance et d'amour. Les parents aussi étaient heureux, et une joie nouvelle leur remplissait le cœur.

La Saint-Jean Baptiste arriva. Tout était joie, fleurs et verdure dans la campagne. Selon une sainte coutume, les vrais Français de la vieille France—il y en aura toujours—tressaient des croix de Saint-Jean pour les pendre le soir même au-dessus de la porte de leurs maisons; d'autres coupaient les branches qui devaient alimenter le feu de la Saint-Jean. Déjà quelques côtesaux s'illuminaient sous le regard des premières étoiles... Bébé, toujours accompagné de son fidèle protégé, et en petit curieux qu'il était, s'était échappé dans le jardin pour voir les feux... Sur son passage il cueillait des fleurs qu'il destinait à sa "petite mère", et quand les branches étaient trop fortes pour ses frêles doigts, l'agneau les cassait avec ses petites dents et les lui portait. Bébé riait beaucoup et l'agneau gambadait. Arrivé près d'une pièce d'eau bébé aperçut un beau lys blanc... Il s'avança pour le cueillir; l'agneau se mit à bêler en tremblant... Méprisant le danger, l'enfant s'avancait toujours pour atteindre la fleur... Au moment de la saisir, bébé perdit l'équilibre et tomba à l'eau. N'écouter que son bon cœur, d'un bond, le jeune agneau, au risque de se noyer lui-même, saisit la ceinture de la robe de l'enfant entre ses dents et le souleva flottant au-dessus de l'eau. Inquiète de n'avoir pas vu son enfant depuis quelques instants, la jeune mère arriva sur ces entrefaites... Et levant les yeux au ciel la jeune mère arriva à temps pour sauver l'agneau qui avait sauvé son enfant. Un mois après, à la procession de la Fête Dieu, bébé en costume de Saint-Jean-Baptiste conduisit son sauveur couvert de fleurs, et depuis lors, bébé qui est homme, ne veut plus qu'on immole d'agneau pascal chez lui.

GASTON P. LABAT.
Qu'Appelle, 13 juin 1886.

DANS LA CAPITALE

A la "Fancy Fair"
Hier soir, une affluence assez considérable a visité l'exposition de fantaisie; une magnifique piano y a été transporté et la musique et le chant ont alterné durant une partie de la soirée. Les salles sont brillamment éclairées par quatre globes de lumière électrique, ce qui ne contribue pas peu à jeter de l'éclat sur les riches objets étalés sur les tables. Les listes, hier soir, ont été bien encouragées, grâce au zèle incessant des quêteuses charmantes qui se dévouent au succès de cette œuvre. Les tables de rafraichissements sont maintenant au grand complet et les employés des bureaux publics et autres ne sauraient mieux faire que d'aller à la "Fancy Fair" pour y prendre leur lunch de midi à 2 heures tous les jours, aux prix ordinaires des repas dans les restaurants, avec l'avantage, en outre, d'être servis par des dames qui ne négligent rien pour donner tout le confort possible aux patrons de leur œuvre de bienfaisance. Ne l'oublions pas.

Le vapeur "Sir John" est parti avec cinq barges ayant une cargaison de 900,000 pieds de bois, via Kingston pour Oswego. Le "Gatineau" est arrivé ce matin de Montréal et repartira ce soir. Un grand nombre de barges américaines attendent leur chargement.

Mardi, la société Saint Joseph, à sa séance, a passé des résolutions de félicitations à l'adresse de Son Eminence le cardinal Taschereau. Mercredi soir, la société Saint-Pierre a aussi passé des résolutions semblables.

C'est par erreur que nous avons annoncé, hier, que quelqu'un était tombé à l'eau au guai du petit valet traversier entre Ottawa et Hull. Nous avions été mal renseignés.

Les derniers des environs de notre ville s'accordent à dire que les apparences de la récolte sont des plus belles cette année. Les frégates oranges dont nous avons été gratifiés ont beaucoup contribué à ce résultat.

Distribution de prix
La distribution des prix aux élèves du couvent de la rue Rideau aura lieu mardi, le 22 courant. Sa Grandeur Monseigneur Duhamel et plusieurs autres dignitaires de l'Église seront présents.

Belle résidence
L'ancienne maison de M. Vancourt land, sur la rue Wellington, que l'on prétendait hantée, continue à subir de grandes transformations. Elle est maintenant la propriété de M. Jamieson qui espère pouvoir la faire compléter pour le ter août prochain.

Personnel
M. George Bailey, ci devant à l'emploi de M. J. R. Booth, grand commerçant de bois, est parti hier matin pour Victoria, Colombie Anglaise où l'appelle une position importante dans l'une des considérables maisons faisant le commerce de bois en cette ville.

Cour de Police
18 juin.—La cause du jeune Lamontagne occupe cette cour durant toute la matinée. M. Mosgrove comparait pour le prisonnier. Malgré un éloquent plaidoyer, cependant M. le Magistrat ne croit devoir mieux faire que de renvoyer le jeune accusé au prochain terme des Assises Criminelles.

Améliorations
Les améliorations sur la rue Wellington, en face des édifices parlementaires, se continuent. Cette avenue sera la plus belle de la ville avant peu.

Un bon contrat
MM. McRae et Cie., d'Ottawa, viennent d'obtenir le contrat pour fournir tous les tuyaux d'égoût nécessaires à Kingston par l'imposition d'une nouvelle loi locale à cet effet.

Musique nouvelle
Deux jeunes femmes, dont l'une infirme, et se traitant péniblement à l'aide de béquilles, étaient sur nos rues, ce matin, exécutant sur une espèce de vieille des airs très-populaires parmi les joueurs d'orgue de Barbarie.

Défectueux
Par suite des fréquentes pluies de ces jours derniers, nos rues sont dans un état impraticable et la poussière n'est nullement à craindre d'ici à plusieurs jours encore.

Mort subite
Ce matin, une femme du nom de Cooke a été frappée de mort subite en baignant dans le département des Postes.

Nouveau trottoir
On est à construire un nouveau trottoir dans la côte St Patrice qui conduit au débarcadère du bateau traversier de Hull.

L'excursion du Club St Hubert
Hier soir, vers les 7 1/2 hrs, la rue Sussex et les abords des quais de la Compagnie de Navigation de la rivière Ottawa, étaient bondés de promeneurs.

Vers les 8 1/2 heures, le splendide vapeur *Empress*, qui remplacera le *Peerless*, tout pavoisé et superbe dans sa nouvelle et pimpante toilette, faisait entendre son sifflet strident pour la troisième fois et quittait son quai pour une excursion au clair de la lune, aux acclamations de la foule, grappe vivante, disséminée partout sur les hauteurs de la côte et des palissades qui la bordent.

A peine le bateau était-il en marche que les amusements à son bord commencèrent. Un magnifique orchestre sous la direction du Professeur Duquette égaya les excursionnistes par l'exécution de belle et bonne musique.

La danse ne tarda pas à s'organiser et bientôt le joli salon du bateau fut trop petit pour contenir tous les amateurs de ce divertissement qui semblaient avoir un nouveau charme sur l'eau. D'autres groupes ne tardèrent pas à se former en quadrilles et à s'emparer de l'avant du bateau, la température étant alors superbe.

Durant tout le temps du voyage, dont le retour n'eut lieu que vers les 11 heures, le plus grand entrain n'a cessé de régner et la plus vive gaieté se lisait sur toutes les figures.

Au piano, le chant de plusieurs romances ne contribua pas peu à l'amusement des excursionnistes, cependant—disons-le en passant—l'un des chanteurs aurait pu faire meilleur choix de ses chansons, surtout lorsque l'auditoire se composait de dames.

La table des rafraichissements était chargée de tout ce qui peut flatter le goût et a été très appréciée. Somme toute, voyage charmant au cours duquel nous avons pu apprécier la courtoise affabilité du capitaine Bowie.

Nous félicitons le club Saint-Hubert et les organisateurs sur le succès de leur première excursion au clair de la lune.

CONSEIL DE VILLE

A la séance du conseil de ville hier soir, on fit lecture d'une lettre de M. Geo. E. Sims, de Montréal, demandant l'octroi d'un bonus pour l'établissement d'une manufacture de draps à Ottawa; la lettre fut référée au comité des manufactures.

Le comité des travaux publics fait aussi rapport et demande qu'une somme de \$8,000 soit affectée pour des fins d'améliorations et répartie comme suit: dans les quartiers Wellington, \$5,000; St George, \$2,000; Ottawa, \$1,000. Il est décidé, sur proposition de l'échevin Brown, que ce rapport soit référé au comité des Finances. Adopté.

L'échevin Green propose, secondé par l'échevin O'Keefe, qu'un règlement soit passé à l'effet de prohiber les parades sur les rues publiques, de musiciens tels que les membres de l'Armée du Salut, qui servent d'instruments qui ne sont pas toujours harmonieux (rires).

L'échevin Cox, supporte cette résolution.

L'échevin O'Keefe dit que cette motion n'est pas faite contre l'Armée du Salut seulement, mais dans le but d'empêcher toute parade qui pourrait être une cause de danger pour les piétons soit en effrayant les chevaux ou gênant la circulation. Ecoutez! Ecoutez!

L'échevin Cherry proposa aussi l'adoption d'un règlement prohibant l'usage du sifflet des locomotives à la gare Union, le dimanche.

L'échevin Durocher dit que les règlements concernant la musique ne devront pas avoir cours lorsqu'il s'agira des parades de fêtes nationales ou de jours de fêtes publiques.

L'échevin Green consent à changer sa motion en insérant le mot: "régiant" au lieu de "prohibant"; les parades de Corps de musique; cette résolution est alors adoptée à l'unanimité et le conseil s'ajourne.

Source.—Le remède du Dr Sey va droit à la source même du mal en rendant à l'estomac la vigueur qu'il a perdue. C'est pour cela qu'il guérit un si grand nombre de maladies qui semblent essentiellement différentes.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
(Glaces de fabrique allemande et anglaise)
Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canevases pour tableaux

LES MARCHANDISES SONT VENDUES
FABRIQUE TANT LA SERAINE
QUE LE MOIS
IMAGES ENCADRES AU PRIX DES
MANUFACTURES
Venez me faire une visite,
Et vous vous en rendrez compte au moins de
10 à 25 par cent.

N. B.—Je vendrais aux marchands les
mouleurs, cadres, peintures, miroirs, canevases pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR,
482 RUE SUSSEX.

MAGASIN DE GROS,
CHAMPAGNE! VINS R. CHERCHES
CIGARES!
Un assortiment complet de liqueurs
whiskeys et cigares, vient d'être reçu au
numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O.
McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton
et Gastier, St Julien, Sauterne, Brison
Ayala, Chateau-d'ay, I. H. Mumm, Char
trouze, Kummel, Benedictine, Curacao
Morasko, Vermont, Torino, Ban-de-Vie
Glu, en fûts et en caisses.

CIGARES de qualités variées, importés
et Canadiens
Ordres promptement exécutés, effets
livrés à Jomilieu.

NO. 450, RUE SUSSEX
W. O. McKAY,
Propriétaire.
Ottawa, 5 Déc. 1884

FERRONNERIES
Pour les meilleures ferronneries à bon mar-
ché, allez chez

McDOUGALL & CUZNER
Le plus ancien magasin de ce genre à
Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la
GROSSE TARRIERE,
Rue SUSSEX, et coin de la rue Duke,
CHAUDIERES, OTTAWA,
Rt. à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER

LES CHAPEAUX
Yum-Yum
—ET—
"MIKADO"
—DE—
Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

ANNONCES NOUVELLES

PIGEON, PIGEON & CIE
TAPIS, TAPIS, TAPIS
Couvertes, Couvertes, Couvertes

Assemblée Patriotique
CANADIENS - FRANÇAIS
A l'Institut Canadien,
VENDREDI SOIR, 18 JUIN,

AUX FAMILLES!!
Epiceries!
Epiceries!

Grande Reduction
N. A. SAVARD
Cinq palettes de savon d'odeur pour 5 cts.

James R. Bowes
ARCHITECTE
Chambre 25,
SCOTCH ONTARIO CHAMBERS

AVIS.—M. Henri Lamoureux n'est plus à mon service depuis hier, 14 juin. C'est mon fils maintenant qui gère nos affaires. MICHEL COALLIER

TERRE A VENDRE—Située dans la paroisse de Sarsfield, comté de Russell. Magnifique terre de 118 acres, avec bâtiments, etc., etc. Conditions faciles. S'adresser à M. Octave Baulne, Sarsfield, comté de Russell. Ottawa, 7 juin 1886—2m.

TERRE A VENDRE
En vente une magnifique terre de quatre acres en jardinage et fruit de toutes sortes située sur le chemin de Montréal près du cimetière et en face de la résidence de M. Sperre. S'adresser à Mademoiselle Olive Beauvillier, chemin de Montréal. 10 juin 1886—6m

Fête Nationale
PAPINEAUVILLE
MERCREDI, 23 JUIN 1886

Grand'messe en plein air, célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, évêque d'Ottawa, sermon de circonstance par le Rév. M. J. B. Proulx, du diocèse de Montréal.

GRANDE PROCESSION A MIDI
Discours par des orateurs distingués, jeux et courses à 3 heures p. m. Grand concours de tir par le club Saint-Hubert. Tournois de bas-ball et crosse. Courses de chevaux. Concert en plein air.

GRAND FEU D'ARTIFICE
De 9 heures à 11 heures p. m. La messe commencera à 10 heures précises et les excursionnistes ne peuvent arriver à temps que par voie de chemin de fer du PACIFIQUE CANADIEN.

VIVE LA CANADIENNE
C. B. MAJOR, J. H. KEARNEY, N. PAGE, HULL, Secrétaire Adjoint.

Les billets d'excursion sont en vente chez MM. F. Saint-Jean, coin de rues Britannia et Albert, F. X. Martin, rue Principale, P. H. Durocher, rue Br. Wery, Hull, A. Ottawa, chez MM. J. M. Lavoie, rue Duks, C. Gagné, rue Wellington, P. C. Auclair, rue Sparks, A. D. Richard, W. O. Mackay, rue Sus ex, Emile Robitaille, rue Cumberland, D. Monn, rue Saint Patrice, et M. J. M. Lecourt, président de la section Sainte Anne 12 juin 1886.

Montres, Chaines, Colliers Etc.,
VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine

Chevrier Freres,
544, RUE SUSSEX.
Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres miroirs, etc.,

CHARRIER FRERES
N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons.



SOUSSIONS
Des soumissions cachetées, et enlo géas. "Soumissions pour aqueue" adressées à un soumission, seront reçues à ce bureau jusqu'au 22 de juin courant, à midi, pour la construction de la maison des pompiers, l'aqueue, le réservoir destiné à l'approvisionnement d'eau de la Cité de Hull. On peut voir les plans et devis tous les jours, de neuf heures de l'avant-midi, jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Cette Corporation ne s'engage pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Bureau du Secrétaire-Trésorier Hôtel de Ville, Hull 15 juin, 1886 J. O. LAVERRIERE Sec. Trés.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLEE LEGISLATIVE
QUEBEC, 17
La séance est ouverte à 3 heures. L'honorable M. ROBERTSON propose que la chambre se forme en comité de subsides.

M. BERNATCHEZ propose un vote de non confiance basé sur les amendements faits au tarif des registrateurs par le gouvernement. L'amendement est repoussé par 33 voix contre 18.

M. GAGNON propose un autre vote de censure basé sur l'incorporation de la société "Provident Loan Company." L'amendement est repoussé par 34 voix contre 17.

La chambre se forme en comité pour considérer les crédits supplémentaires. Après quelques discussions l'article de \$30,000 pour venir en aide à la fabrique de sucre de betterave de Berthier est adopté.

L'honorable M. TAILLON annonce que le gouvernement a décidé de porter de \$2,000 à \$2,500 la subvention annuelle accordée à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. Un député annonce que M. Samuel Wadell qui occupe un siège à la droite de l'Orateur a déclaré son intention de donner \$500 à l'hôpital Notre-Dame.

Plusieurs motions de non confiance sont mises aux voix et repoussées. On annonce que le bill concernant la compagnie du gaz combustible a été rejeté par le Conseil législatif. A 1 heure a. m. la séance est levée.

Gourrier de Montréal
—Les militaires de l'Artillerie de Garri son ont paré dans les rues, hier soir.

—La compagnie des chars urbains a volé la pose des lisses de la double voie sur la rue Sainte-Catherine Ouest.

—Le club de raquettes "Le Trappeur" fera une excursion lundi prochain au clair de la lune à bord du vapeur Trois-Rivières.

—Un vieillard du nom de Darvaux, s'est échappé, jeudi, de l'Hospice Saint-Charles. Il a été arrêté hier matin, près du couvent Valois.

—M. David Seath a été nommé curateur, hier matin, des propriétés de Charles Duchesnay, en remplacement de M. Bruce Campbell.

—Les membres de l'Association Littéraire et de bienfaisance des jeunes Irlandais sont partis hier-après-midi, à 1 heure, pour une excursion sur le lac Saint-Pierre.

—Un grand concours de tir aux pigeons aura lieu à Saint-Philippe lundi prochain. Les meilleurs tireurs des clubs de la province prendront part à ce concours.

—Une alarme a été sonnée, hier soir, à la boîte 19, pour appeler les pompiers pour un commencement d'incendie au coin des rues Saint-Antoine et Sainte-Genèvevieve. Les dommages légers.

—Ferdinand Tissot, poursuivi par le département du revenu de l'intérieur pour vente de tabac sans licence, a été trouvé coupable, hier, devant la cour de police. La sentence a été suspendue.

—Un nommé Daniel McKenzie, âgé de 30 ans, a été arrêté hier par le sergent Charbonneau parce qu'il avait en sa possession une valise qu'il avait volée dans le magasin de M. Caron, rue Notre-Dame.

—Les recettes du chemin de fer canadien du Pacifique pour la semaine finissant le 14 juin courant, sont de \$194,000; pour l'année précédente \$148,000 soit une augmentation pour cette année de \$46,000.

ECHOS DE HULL

Pèlerinage
Le pèlerinage annuel des citoyens de Hull est fixé au 3 août prochain. Le Rév. Père Cauvin en sera le directeur.

Examens
Les examens aux écoles auront lieu tel que suit : Saint-Antoine, le 29 courant ; Sainte-Anne et Saint-George, le 30 juin courant ; chez les révérends Frères de la Doctrine Chrétienne ce sera le 1er juillet prochain dans la salle de l'Œuvre de la Jeunesse.

Imposante cérémonie
La messe du St Esprit a été célébrée ce matin, et les enfants de la première communion ont été reçus du saint sacrement. A l'issue de la messe le Rév. P. Supérieur a fait la distribution des "souvenirs" de première Communion aux jeunes communicants d'hier. Cette cérémonie a été rehaussée de tout l'éclat des grandes fêtes du culte.

Dangereux
Le trottoir sur le côté gauche du pont entre la manufacture de M. Eddy et le pont suspendu est en très mauvais état et même dangereux. Les pièces de bois qui soutiennent ce trottoir n'ont pas été renouvelées depuis longtemps et sont tellement pourries qu'elles ne peuvent résister bien longtemps aux lourdes charges qui passent journellement en cet endroit, surtout vers les 6 heures du soir, lorsque tous les employés des scieries encombrement ce passage public. On ferait bien de remédier à cela avant que des accidents regrettables aient été causés par suite de cette négligence.

Remis
La partie de base ball qui devait avoir lieu dimanche a été remise à dimanche le 27.

Incendie aux Chaudières
Ce matin, vers une heure, le feu fut découvert dans la grande manufacture de meubles de MM. J. Oliver et fils, rue Head, Chaudières. On donna aussitôt l'alarme à la boîte 21. Malgré la vitesse des pompiers à accourir sur le lieu de la conflagration, le feu avait fait de grands dommages avant leur arrivée. La bâtisse étant en bois et remplie de meubles et autres effets ne présentait pas en quelques instants qu'un immense brasier. Les étincelles jaillissaient dans toutes les directions mais comme le temps était très calme, le danger de feu pour les bâtisses avoisinantes n'était pas à craindre. La force des jets d'eau eut raison de l'élément destructeur en peu de temps et vers les 3 heures, le feu avait été maîtrisé complètement.

On ignore l'origine de ce désastreux incendie, le gardien ayant fait sa ronde habituelle quelques instants avant que le feu ait été découvert.

Les pertes ne peuvent pas être connues exactement encore, mais M. Oliver croit qu'elles dépasseront \$10,000. La bâtisse contenait une grande quantité de meubles en noyer noir et autres bois de prix qui n'ont pu être sauvés en conséquence de ce qu'intensité des flammes lorsque le feu fut découvert.

Plusieurs ouvriers ont perdu le contenu complet de leurs coffres d'outils valant de \$60 à \$100. Cette fois encore, les services des pompiers d'Ottawa ont été appréciés à leur juste valeur et nous les félicitons ; le chef Young et le délégué Favreau étaient sur les lieux durant tout le temps de l'incendie.

LE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Tel est le titre d'un journal de 12 pages qui sera publié lors de la grande fête nationale à Papineauville le 23 juin et à Aylmer le 24, et vendu au bénéfice des incendiés de Hull, par N. Page, Hull, P. Q. Voici le sommaire :

L'Influence de la religion sur le progrès national, par F. L. de Bataille. Pensons y bien, Chs Thibault. Soyons pratiques, Dr F. X. Valade. Papineauville, A. Lusignan. La fête nationale, Benjamin Sulte. Deux défauts, Napoléon Champagné. Coups de langues et loisirs, H. A. Goyette. Une œuvre patriotique, Stanislas Drapeau. Pourquoi ne pas le dire ? F. R. E. Campeau. Poésie (pour le banquet), P. J. U. Beaudry. Ce à quoi songent les vieux, Walter C. Souvenirs. Biographies commerciales. Noms des officiers composant les divers comités. Programme de la fête.

A VENDRE—A bonnes conditions, une Turbine Leffel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vu aux bureaux du "Canada."

A PAPINEAUVILLE

En cas de mauvais temps, le 62 mité exécutif de la fête nationale à Papineauville, a obtenu plusieurs grandes tentes pouvant contenir 600 à 700 personnes chacune.

Nous prions les clubs athlétiques et de Raquettes de prendre le tram de 4.50 heures a.m. pour Papineauville le 23, afin d'éviter l'encombrement.

UN DRAME DE FAMILLE

Une mère qui tue ses quatre enfants
La cour d'assises de Genève vient de juger la femme Lombardi qui, il y a plus d'un an, a commis un quadruple homicide sur ses propres enfants.

Mme Lombardi avait à se plaindre de son mari, qui ne lui était pas fidèle et qui la traitait souvent avec brutalité. Dans la nuit du 1er au 2 mai 1885, elle résolut, après une journée particulièrement pénible, d'exécuter le sinistre projet qu'elle avait déjà formé depuis longtemps : elle voulut se donner la mort après avoir tué ses quatre enfants, dont l'aîné n'avait pas sept ans et demi.

Après avoir bu un verre d'eau de vie et versé dans le verre le reste d'un flacon marqué "poison", qui contenait un collyre d'atropine, elle prit un rasoir et coupa le cou à ces malheureuses créatures ; puis elle se lava les mains et alla jeter à la boîte voisine une lettre, écrite d'avance, dans laquelle elle annonçait à une de ses amies l'exécution de son affreux dessein. Rentrée dans sa chambre, elle se déshabilla, lava le verre d'atropine qu'elle avait préparé et s'étendit sur son lit pour y attendre la mort.

Quelques heures après, Lombardi monta chez lui et se coucha dans l'obscurité. Réveillé en sursaut au bout de quelques instants par la respiration étrange de sa femme et le râle de son plus jeune enfant, il fit de la lumière et découvrit le crime horrible qui venait d'être commis. Fou de douleur, il se précipita à la recherche du médecin de la famille, tandis que le gendarme allait avertir les magistrats.

Le médecin ne put que constater la mort des trois aînés ; le plus jeune vivait encore. La femme Lombardi était dans un état comateux dont on eut grande peine à la faire sortir. Revenue à elle elle fit des aveux complets.

Après avoir passé quelque temps à l'hôpital, elle fut transportée à la prison de Saint-Antoine. A plusieurs reprises, son état mental inspira des doutes sur sa responsabilité pénale, et elle fut soumise à l'examen long et minutieux de plusieurs savants médecins. C'est ce qui explique que plus d'une année se soit écoulée avant que cette triste affaire put recevoir son dénouement.

Les débats se sont ouverts au milieu d'une affluence extraordinaire. Pendant la lecture de l'acte d'accusation, l'accusée, à l'exception de quelques crispations de la face, est restée impassible ; le greffier et le public était plus émus qu'elle. Lorsqu'on lui présenta le rasoir ensanglanté et que le président lui demanda si elle le reconnaissait, elle répondit d'une voix tranquille : "Je ne suis pas sûre que ce soit celui là, il y en avait deux dans l'appartement." Elle raconta avec beaucoup de calme les circonstances qui avaient précédé le crime ; quant au drame lui-même, elle ne s'en est plus souvenu exactement, et sa mémoire, si fidèle pour les faits les plus insignifiants de la journée qui l'a précédé, lui a fait subitement défaut.

Les débats ont duré deux jours ; ils ont été principalement remplis par les rapports des experts médicaux et de plusieurs célèbres aliénistes. La grande majorité de ces savants estimait que la femme Lombardi n'était pas responsable de ses actes ; leur opinion a été soutenue et développée avec talent par le défenseur de cette malheureuse. En demandant l'acquiescement de sa cliente, il a annoncé que toutes les mesures étaient prises pour la faire entrer immédiatement dans un asile d'aliénés.

Après une délibération qui a duré une heure et trois quarts, le jury a rapporté un verdict négatif sur toutes les questions, et la séance a été levée à 11 h. cinquante du soir, après avoir duré plus de quatorze heures.

Ajoutons, pour terminer, que le plus jeune des enfants Lombardi a survécu à son horrible blessure, grâce aux soins excellents qui lui ont été donnés ; mais ce malheureux respirera jusqu'à la fin de ses jours par une ouverture pratiquée au cou, et il éprouve une difficulté à parler qui persistera également.

Pour les incendies
M. T. Viau, marchand de chaussures, rue Principale, Hull, donnera pendant un mois ses chaussures au prix coûtant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent aux autres.

C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM
Tant qu'il avait été sous les yeux des paysans on des convives du château de Courtemien, il avait mis son honneur à paraître froid ou insouciant. Une fois enfermé dans sa chambre, il s'abandonna sans contrainte à l'ex-cès de sa joie.

Elle était immense et tenait presque du délire. Sent, il eût pu dire, mais il s'en fut bien gardé, quel prodigieux service lui rendait Lacheur en restituant Sairmeuse.

Ce malheureux qu'il payait de la plus noire ingratitude, cet homme probe jusqu'à l'héroïsme, qu'il avait traité comme un valet infidèle, venait de lui enlever un souci qui empoisonnait sa vie.

Lacheur venait de mettre le duc de Sairmeuse à l'abri d'une misère non probable mais possible, et que, dans tous les cas, il redoutait...

Celui-là eût bien ri, à qui on eût dit cela dans les pays. —Allons donc ! eût-il répondu, ne sait-on pas que les Sairmeuse possèdent des millions en Angleterre, huit, dix, plus peut-être, on n'en connaît pas le nombre. Cela était vrai, seulement ces millions, qui provenaient des successions de la duchesse et de lord Holland, n'avaient pas été légués au duc.

Il remuait en maître absolu cette fortune énorme, il disposait à sa guise du capital et des immenses revenus... mais tout appartenait à son fils, à son fils seul.

Lui ne possédait absolument rien, pas douze cents livres de rentes, pas de quoi vivre, strictement parlant. Certes, jamais Martial n'avait dit un mot qui pût donner à soupçonner qu'il avait l'intention de s'emparer de l'administration de ses biens, mais ce mot, il pouvait le dire...

N'y avait-il pas lieu de croire qu'il le dirait fatalement quelque jour, tôt ou tard ? Ce mot, le duc tremblait à tout moment de l'entendre, s'avançant, à part soi, qu'à la place, de son fils il l'eût dit depuis longtemps.

Rien qu'en songeant à cette éventualité, il frémissait. Il se voyait réduit à une pension, considérable sans doute, mais enfin à une pension fixe, immuable, convenue, réglée, sur laquelle il lui faudrait baser ses dépenses.

Il serait obligé de compter pour nourrir les deux bouts lui-même, à puiser à des coffres pour ainsi dire inépuisables... —Et cela arrivera, pensait-il, forcément, nécessairement... Que Martial se marie, que l'ambition le prenne, qu'il soit mal conseillé... c'en est fait.

Lorsqu'il était sous ces obsessions, il observait et étudiait son fils comme une matière défilant sur un amant sujet à caution. Il croyait lire dans ses yeux quantité de pensées qui n'y étaient pas. Et selon qu'il le voyait gai ou triste, parler ou préoccupé, il se rassurait ou s'effrayait davantage.

Parfois il mettait les choses au pis. —Que je me brouille avec Martial, se disait-il, vite il reprend toute sa fortune, et me voilà sans pain...

Cette continuelle appréhension d'un homme qui jugeait les sentiments des autres sur les siens, n'était-elle pas un épouvantable châtimeur ? Ah !... ils n'eussent pas voulu de sa vie au prix où il la payait, les misérables des rues de Londres qui, voyant passer le duc de Sairmeuse étendu dans sa voiture, enviaient son sort et son bonheur apparent.

Il y avait des jours où, véritablement, il se sentait devenir fou. (A suivre)

LE TRAIT—La "Lotion Persienne" rajeunit le teint et lui rend l'éclat du jeune âge. En vente chez tous les pharmaciens.